

Les temps de l'archivage de terrain. Les documents intermédiaires, du papier à l'ordinateur

Georges Augustins, Claude Mercier et Jean-Louis Guilleron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/2552>

DOI : 10.4000/ateliers.2552

ISBN : 978-2-8218-0436-4

ISSN : 2117-3869

Éditeur

Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC)

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



Référence électronique

Georges Augustins, Claude Mercier et Jean-Louis Guilleron, « Les temps de l'archivage de terrain. Les documents intermédiaires, du papier à l'ordinateur », *Ateliers du LESC* [En ligne], 32 | 2008, mis en ligne le 19 août 2008, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/2552> ; DOI : 10.4000/ateliers.2552

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



Ateliers d'anthropologie – Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les temps de l'archivage de terrain. Les documents intermédiaires, du papier à l'ordinateur

Georges Augustins, Claude Mercier et Jean-Louis Guilleron

- 1 La revisite de terrains ethnologiques passés fournit l'occasion de faire le point sur les méthodes employées et leur évolution entre deux moments de la recherche. Elle permet également le passage et la continuité des travaux d'un ethnologue vers un autre. Nous traiterons ces deux angles au travers d'une expérience concrète réalisée sur les travaux ethnologiques des Baronnie de Bigorre. Outre les présentations des deux enquêtes de terrain, la première effectuée de 1974 à 1976 et la seconde fin 2005/début 2006, nous interrogerons les différences dans la pratique ethnographique et les raisons du changement, puis nous nous poserons la question de l'utilisation des documents intermédiaires du premier ethnologue par le second.

I. Méthodes de dépouillement et d'interprétation des données d'archives en usage dans l'enquête « Baronnie » entre 1974 et 1976 (Georges Augustins)

Contexte de l'enquête

L'enquête dans une stratégie de recherches pluridisciplinaires

- 2 La première enquête « Baronnie » s'est déroulée de janvier 1974 à mars 1976 pour ce qui me concerne. Elle a été engagée sous les auspices du Laboratoire d'anthropologie sociale dans le cadre d'une Action thématique programmée du CNRS baptisée « Dynamique des populations » ; elle a été menée en collaboration avec l'EHESS et le laboratoire d'hémotypologie de Toulouse. Elle s'était donnée pour objectif de tenter de lier les résultats de recherches d'inspiration différentes, les unes biologiques – elles cherchaient alors à repérer les caractéristiques génétiques d'une population – et les autres sociales – elles

visaient à identifier les institutions et coutumes qui en étaient caractéristiques. Les deux projets devaient s'éclairer l'un l'autre. Les méthodes en étaient, bien entendu, différentes : alors que les biologistes venaient ponctuellement procéder à des prises de sang (en l'échange de bilans de santé gratuits), les chercheurs en sciences humaines demeuraient plus ou moins longtemps sur le terrain, et, pour ma part, en permanence pendant ces deux années. Quant à la population faisant l'objet de cette recherche, elle se situait dans une région bien délimitée des Pyrénées, baptisée les Baronnies, qui se compose de vingt-huit communes enserrées, au Sud par la montagne, au Nord, par le plateau de Lannemezan, à l'Ouest, par la vallée de Campan et, à l'Est, par la vallée d'Aure.

Contexte intellectuel

- 3 C'était, pour moi, la première fois qu'il m'était donné de faire une enquête de terrain de longue durée en France puisque j'avais préalablement eu ce genre d'expérience à Madagascar où j'avais effectué une recherche ayant donné lieu à une thèse de troisième cycle soutenue quelques mois seulement avant le départ pour les Pyrénées. Je décidai tout de suite de m'installer sur place en permanence, louant une maison et y demeurant. Il s'agissait donc d'entreprendre une enquête de terrain conforme à la conception que l'on en avait à l'époque : une « immersion » totale sur le lieu. Comme il ne pouvait être question d'entreprendre une enquête intensive sur vingt-huit communes, ce fut naturellement le hasard de l'installation qui commanda le lieu de l'enquête. Ce hasard toutefois n'en était qu'un à demi puisque le village où je trouvai une maison à louer (à l'époque, il n'y en avait que deux, pourvues d'une douche, qui se trouvaient à louer dans la partie orientale de cette petite région), le village de Lomné, avait autrefois été le lieu de résidence du seigneur des Baronnies dont le château en ruines se trouvait encore sur la commune, de même que le dernier descendants des barons qui vivait plus que modestement dans une masure au pied des ruines.
- 4 J'avais alors une idée assez précise de ce que devait être l'ethnologie, idée qui ne m'a, du reste, pas quittée depuis. Elle prenait sa source dans un livre d'Edmund Leach, *Pul Eliya, a village in Ceylon*. Dans cet ouvrage, qui traite des relations entre la parenté et la tenure foncière à Ceylan, Leach tente de montrer, en s'appuyant sur des relevés minutieux relatifs à la parenté aussi bien qu'aux possessions foncières, que les règles de parenté sont manipulées par des stratégies subtiles dont, en fait, il ne fait pas la théorie. C'étaient, du reste, moins les implications théoriques qui m'importaient que les soucis de méthode : j'ai toujours été d'avis qu'il n'est de science que de la mesure. Il fallait donc, d'une part, relever tous les faits susceptibles de quantification, et, d'autre part, noter ou d'enregistrer tout ce qui, ne répondant pas à cette définition, constituait néanmoins autant d'éléments utiles pour comprendre les modes de vie et valeurs des gens étudiés.

Nature des archives étudiées

- 5 D'emblée les archives municipales me parurent d'un intérêt considérable dans la mesure où elles offraient justement cet élément quantifiable et exhaustif qui m'avait fait défaut à Madagascar. Ces archives étaient de quatre types :
 - Les listes nominatives dressant l'inventaire, dans chaque maisonnée, de tous les individus présents dans la commune à une date donnée, avec mention de leur âge (souvent fantaisiste), de leur profession, de leur lieu de naissance et de la nature de leur lien de parenté avec les autres membres de la maisonnée. Ces listes avaient été établies

tous les dix ans depuis la fin du XVIII^e siècle et offraient donc la possibilité de retracer l'histoire démographique de chaque maison.

– Les recueils d'actes de naissance, de mariage et de décès depuis la fin du XVIII^e siècle (les registres paroissiaux antérieurs étant incomplets). Ces registres, traditionnellement utilisés par les démographes au moyen d'une fiche standardisée – dite « fiche Henry » – devaient permettre d'établir les caractéristiques démographiques de la population et de retracer les alliances matrimoniales.

– Le cadastre comprenant deux sortes de documents : les cartes cadastrales où chaque parcelle est représentée et les matrices cadastrales qui font l'inventaire des propriétaires des parcelles et permettent d'en retracer l'histoire individuelle depuis le deuxième quart du XIX^e siècle. La première matrice cadastrale est particulièrement utile puisque, étant justement la première, elle fait l'inventaire, parcelle après parcelle, des propriétaires et des affectations de culture, elle permet donc de dresser une sorte de photographie du terroir (usages et propriétés) en 1825.

– Les documents divers déposés en vrac dans la mairie d'Esparros et qui concernaient aussi bien les affaires de gestion de la montagne que les questions parfois très personnelles des habitants d'autrefois.

- 6 Devant une telle abondance de documents, le risque est grand de se perdre. D'où un certain nombre de questions qui se sont posées d'emblée : par où fallait-il commencer ? Jusqu'à quel niveau fallait-il poursuivre le dépouillement : exhaustif au niveau d'une commune, moins étendu, plus intensif ou différent ? Quel temps pouvait-on consacrer aux archives sachant que l'enquête de terrain avait ses exigences aussi ?
- 7 Le dépouillement des registres d'État civil s'est imposé comme une urgence dans la mesure où, dans le cadre de la collaboration avec des historiens travaillant dans des communes voisines, il devait fournir des informations comparables ; de surcroît il était facilité par l'emploi des fiches Henry qui contraignaient les chercheurs à dépouiller les matériaux de manière identique. J'ai personnellement effectué ce travail sur les registres de la commune de Lomné (environ 200 fiches).
- 8 Dès lors, il est apparu que le dépouillement des listes nominatives pouvait apporter des informations complémentaires (l'État civil ne dit pas qui habite avec qui) et d'un dépouillement relativement rapide : huit inventaires comprenant chacun un nombre de maisons qui a dépassé la soixantaine dans les années 1850-60, mais qui a chuté de moitié à la fin du XIX^e siècle. Ces inventaires ont été recopiés tout simplement sur des copies doubles grand format à petits carreaux et au stylo à bille.
- 9 Le dépouillement des matrices cadastrales de Lomné s'est alors imposé lui aussi comme une nécessité et pour une raison simple : étant donné que l'on connaissait – ou que l'on avait les moyens de reconstituer – l'histoire de chaque maisonnée, grâce aux registres précédents, il était essentiel de se donner la possibilité de reconstituer aussi l'histoire de chaque parcelle. Chacune d'entre elles a donc été répertoriée sur une fiche découpée dans un carnet à souche (ou bien, il faut l'avouer, dans des fiches Henry inutilisées dont le dos est vierge) de petit format. Deux fichiers ont ainsi été constitués : le fichier des propriétés en 1825 et le fichier des parcelles (305 en tout) portant l'historique de chacune d'entre elles jusqu'au début du XIX^e siècle.
- 10 Tout cela a pris plusieurs mois. Toutefois, loin de nuire à l'enquête de terrain, cet investissement dans les archives s'est avéré profitable. En effet, rien n'est plus difficile que de justifier la présence et l'activité d'un ethnologue qui peut aisément passer pour

une sorte de touriste dont le dilettantisme est financé par l'État ! Passer du temps dans les archives donne une raison d'être. C'est là, de plus, une occupation bien considérée. Il se trouve qu'elle donna même lieu à une plaisanterie : le maire du village, esprit facétieux, avait entrepris de faire croire, avec la complicité du receveur des postes, que, toutes les semaines j'envoyais à l'Élysée un rapport circonstancié sur les agissements des habitants de ce village : Valéry Giscard d'Estaing était ainsi personnellement informé, minute par minute, de leurs faits et gestes ! Quelques-uns, paraît-il, l'ont cru.

- 11 Le dépouillement des documents conservés en vrac dans la mairie d'Esparros est survenu beaucoup plus tard, alors que l'enquête sur Lomné paraissait bien avancée et qu'un complément sur la commune voisine paraissait opportun. J'avais envisagé de faire le même genre de dépouillement qu'à Lomné, mais l'ampleur de la tâche et le caractère répétitif des résultats à en attendre m'en ont dissuadé. J'ai, en revanche, découvert l'ampleur des documents conservés qui n'avaient, selon toute apparence, jamais faits l'objet d'un classement. On y trouvait de tout : des listes de propriétaires de bétail payant des droits d'accès à la montagne, des copies de lettres adressées au Préfet ou à l'Évêque (et dans ce dernier cas pour se plaindre des agissements d'un abbé aux mœurs éthyliques et dissolues) ou encore des copies d'anciennes coutumes datant du XIII^e siècle. La lecture de ces documents offrait un merveilleux aperçu des manières de voir et de sentir des gens et c'est essentiellement pour cette raison que je les lus. Il y avait une autre raison aussi : Baptistou, le secrétaire de mairie, un vieil homme empreint d'une bonhomie merveilleuse et dont la conversation était à soi seul un immense plaisir. Et puis nous descendions à midi au rez-de-chaussée de la mairie où se trouvait alors un bistrot où les vieux du coin venaient prendre l'apéritif. Le lieu, d'un confort minimal, était cependant agrémenté d'un tableau en relief représentant une dame de dos montrant son postérieur. De bien bons moments j'ai passés là à écouter nombre d'histoires et de propos plus ou moins raisonnables ! À la réflexion, je me demande maintenant si cette phase du dépouillement des archives municipales n'était pas un prétexte. Il n'en reste pas moins que sur les deux cahiers de brouillons sur lesquels j'ai recopié divers textes lus dans cette mairie figure la copie d'un acte de 1262, désormais introuvable, et que m'a demandé une érudite locale.

Traitement des données

- 12 Le dépouillement des matériaux d'archives précités devait permettre de mieux comprendre les acquis de l'enquête proprement ethnographique, laquelle laissait apparaître une logique de transmission patrimoniale précipitaire, d'une part, et, liée à cette dernière, la constitution de réseaux matrimoniaux organisés autour de la circulation de la dot, d'autre part. Les données recueillies dans les archives devaient donc reconstituer, parallèlement, l'histoire de chaque parcelle et de chaque maisonnée de manière à faire apparaître la logique de reconstitution des patrimoines, d'une part, et reconstituer les réseaux d'alliance au moyen des données d'État civil, d'autre part. On voit que toutes les données précédentes étaient mobilisées ; seul inconvénient dû au procédé même du recueil : toutes ces informations n'ayant trait qu'à un seul village, les inférences que l'on pouvait tirer de leur exploitation ne seraient valables que pour ce village, ce qui était de peu de conséquence pour la reconstitution des patrimoines, mais pouvait présenter un certain biais pour ce qui est des réseaux d'alliance. En effet, une soixantaine de maisons constituent un échantillon suffisant pour ce qui est de la logique patrimoniale, tandis qu'un réseau matrimonial replié sur un seul village est nécessairement partiel, les mariages se nouant évidemment au-delà des frontières

communales. Compte tenu des moyens dont on disposait à l'époque il ne paraissait pas possible d'obvier à ce défaut et, ce, d'autant moins que le dépouillement de ce type de données doit être exhaustif. Une solution aurait pu consister à suivre un réseau matrimonial donné sur plusieurs communes, mais il aurait alors impliqué une dépense de temps et d'énergie sans rapport avec le résultat à en attendre. Dans ce cas, il aurait fallu dépouiller les archives de toutes les communes concernées en recherchant à chaque fois des mariages précis, ce qui, en raison de l'état des archives, des variations orthographiques des noms et du caractère répétitif de certains patronymes aurait certainement été impossible.

- 13 Le dépouillement des données consignées sur les fiches précédemment décrites impliquait la confection de nouvelles fiches que l'on pourrait appeler « fiches de synthèse ». Elles étaient composées comme suit :
- Pour ce qui est de l'exploitation des données des recensements, j'ai établi une fiche par maison, fiche sur laquelle était reportée la composition de chaque maison, en précisant, au moyen de caractères typographiques spéciaux qui était présent à chaque recensement.
 - Pour ce qui est de l'exploitation du cadastre, j'ai établi des fiches comparables aux précédentes, mais ne faisant apparaître que les destinataires des transmissions patrimoniales et en indiquant, au moyen de rectangles plus ou moins étirés, l'importance de la fraction du patrimoine reçu. Ce sont, du reste, ces conventions qui ont été reprises dans l'ouvrage publié.
 - Pour ce qui est du dépouillement des mariages et de l'identification des réseaux matrimoniaux, j'ai eu recours au procédé que j'avais vu exposé par André Leroi-Gourhan à propos de l'analyse des motifs des grottes ornées. Il s'agissait de constituer une fiche par maison sur laquelle sont inscrits tous les mariages conclus par cette maison durant une période déterminée (j'avais choisi un siècle, soit quatre générations). Ensuite cette fiche, que l'on choisit beaucoup plus large que haute (un rectangle très allongé) est percée de trous sur ses bords au moyen d'un emporte-pièces, outil que l'on se procure aisément dans les bonnes quincailleries car il est utilisé couramment par les cordonniers. Chaque trou correspond à une maison. On ouvre les trous associés aux maisons avec lesquels la maison de la fiche a fait un mariage (cette ouverture se pratiquait à l'époque aisément au moyen d'une pince à tiercé que l'on trouvait dans tous les bistrotts et qui était destinée à la même opération sur les fiches perforées du tiercé). On obtient alors un jeu de fiches assez volumineux (une centaine pour le village de Lomné). Il suffit de les disposer soigneusement les unes contre les autres en sorte que les trous se superposent exactement, ensuite on introduit dans le trou correspondant à une maison donnée une aiguille à tricoter qui parcourt donc tout le jeu de fiches. On secoue : tombent alors toutes les fiches dont ce trou a été ouvert, c'est à dire toutes les fiches des maisons qui ont eu une alliance avec la maison du trou. Il suffit ensuite de reporter sur une feuille de papier les différents réseaux ainsi obtenus et de les connecter. On peut même faire des tris croisés en utilisant simultanément plusieurs aiguilles à tricoter. Le procédé est d'une simplicité parfaite et d'une efficacité surprenante. Il s'agit, évidemment, de l'ancêtre de l'informatique dont la logique est bien apparente ce qui en rend l'usage plus évident que celui d'un tableur moderne. L'encombrement est très inférieur à celui d'un ordinateur portable, la consommation électrique nulle, le coût faible (la pince à trous, seul investissement sensible, étant vite amortie), et l'énerverment bien moindre. L'aiguille à tricoter peut servir de nouveau.

Conclusion

- 14 Le choix d'une méthode d'enquête dépend de deux éléments : la question posée et les possibilités de traitement. La question posée concernait la nature du mécanisme de perpétuation des maisonnées et de leur assise foncière ; les possibilités de traitement reposaient tout entières sur les calculs statistiques simples, les reconstructions manuelles et laborieuses de généalogies et le génial système des fiches perforées. Tout ceci impliquait un recueil exhaustif de données d'État civil et de cadastre sur une commune, puis la confection, à partir de là, de fiches de famille, de fiches de maison et de fiches de parcelles triées et re-triées dans tous les sens permettant de faire apparaître des liens significatifs. Cela impliquait aussi naturellement l'usage d'innombrables feuilles de papier grand format permettant, à force de les étaler sur le tapis, de reconstituer des généalogies ; cela impliquait encore l'usage de papiers calques sur lesquels étaient reportés les plans cadastraux réduits (par photographie directe et tirage sur papier) coloriés au crayon de couleur de manière à identifier les usages agricoles et les propriétés ; cela impliquait enfin le jeu du tri avec aiguilles à tricoter que l'on a décrit plus haut. Grâce à tout cela on parvenait enfin à rédiger un peu plus d'une centaine de pages, parfois indigestes, mais offrant une vue somme toute relativement fiable de la vie sociale des Baronnie.

II. Méthodes de dépouillement et d'interprétation des données d'archives utilisées lors de l'enquête ACI « Le terrain et son archivage », 2005-2006 (Claude Mercier)

- 15 Il m'a été, parmi mes lectures, toujours agréable de me promener dans les pages écrites par Georges Augustins¹. Elles savent allier au cadre ethnologique formel et à la réflexion la plus aboutie, la balade du flâneur curieux des autres et de leur manière particulière de s'organiser pour vivre ensemble. Elles gardent en elles la saveur d'un temps où l'ethnologie donnait du temps à l'ethnographie, et où l'ethnologue avait encore le loisir (au sens de possibilité, mais aussi de plaisir) de s'installer sur son terrain pour vivre la fameuse observation participante.
- 16 Or, il apparaît de plus en plus que les rationalités de la discipline ne sont plus les mêmes. Le « retour sur investissement » du terrain, soit la retranscription de l'ethnographie en termes ethnologiques, le plus rapidement rentable sous forme de compte rendu écrit, doit être réalisée au plus court. Seulement la méthode globale est, quant à elle, demeurée inchangée. D'après un point de départ particulier du questionnement théorique, c'est le terrain qui oriente et guide la recherche. Il est le point incontournable du passage de la théorie à la théorie. La vérification se fait également par le terrain, terrains comparatifs bien souvent, donc multiples. Autrement dit, c'est en termes de temporalité que le rapport de l'ethnologue à son terrain a radicalement changé durant ces dernières années. Ce qui donne d'autant plus de saveur aux travaux de G. Augustins, qui m'ont fréquemment fourni l'occasion de regretter de ne pouvoir me balader sur les différents terrains qui furent les miens, à l'identique de mes promenades dans les pages de G. Augustins.

- 17 Les trois recherches que j'ai pu mener sur les sociétés pyrénéennes, chacune abordant une région et un angle ethnologique particuliers, ont été réalisées en des terrains respectivement de deux mois d'été pour la première, puis de six mois, du printemps à la fin de l'automne pour la deuxième et enfin, pour la recherche qui nous occupe, de deux mois consécutifs, auxquels un autre mois s'est ajouté afin de familiariser un collègue géographe au terrain. La somme de ces trois temps de recherche n'équivalent pas le tiers du temps du seul terrain de Georges Augustins en Baronnie de Bigorre. Les temps ne sont définitivement et radicalement plus les mêmes.
- 18 Ce rapport nouveau au terrain, la collecte de données liée à cette nouvelle temporalité, et la nécessité de parvenir à rassembler l'intégralité des documents indispensables au traitement de la question proposée par la recherche était, si ce n'est impossible, à tout le moins difficile jusqu'à il y a peu. Il fallait élaguer la problématique abordée à une portion minimale et l'envisager sous forme d'hypothèses fort délimitées, voire d'hypothèses serrées. Ce qui comporte le risque de ne pas toujours pouvoir identifier les contre-exemples possibles, sous-tendus par d'autres rationalités, et les logiques autres que celles directement observées en un laps de temps trop court. Cependant, de nouvelles possibilités ont été permises par le développement de l'informatique et des moyens nouveaux fournis à cette occasion. C'est de ces possibilités et de leur exploitation dont traite ma contribution.

Contexte de l'enquête

L'enquête dans une stratégie de recherches interdisciplinaires

- 19 Le travail de terrain est situé dans la même entité géographique que celui de G. Augustins : les Baronnie de Bigorre. L'étude initiée est menée de concert par une recherche en ethnologie et en géographie. Ces deux travaux ne se font pas en parallèle l'un de l'autre, mais les résultats d'une discipline fournissent les données de la seconde, et inversement. Ce travail de collaboration est indispensable pour obtenir des résultats intermédiaires permettant de préciser le questionnement et pour fournir des données fiables par la méthode et les outils propres à chacune des deux disciplines. L'objectif pour le géographe est du registre de la géographie physique, pour l'ethnologue, il consiste à identifier l'actualité du système à maison, de ses permanences, discontinuités et abandons.

Contexte intellectuel

- 20 La question qui s'est immédiatement posée à moi, avant même de partir pour les Baronnie de Bigorre, était de rentabiliser au maximum ce temps si rare. Donc de positionner immédiatement les besoins en informations de ma recherche avant même de rencontrer les acteurs de la société dont il est question.
- 21 La problématique générale est d'appréhender d'une part la dynamique sociale de ce coin des Pyrénées par le biais de son rapport au paysage qu'elle a construit au cours des siècles, et d'autre part les possibilités données pour retrouver le rapport des hommes à leur terroir grâce aux archives. Aussi s'agit-il d'une recherche située entre diachronie et contemporanéité la plus immédiate. Le but est de montrer, après la stabilité relative du système à maison au XVIII^e siècle, l'abandon progressif de ce système d'organisation sociale traditionnel durant le XIX^e siècle, et son accélération depuis la fin de la seconde

guerre mondiale avec l'aide Marshall et la mécanisation. Le système à maison, dont les acteurs sociaux d'aujourd'hui conservent encore quelques survivances, vit ses derniers jours et s'éteint sans trop de bruit, malgré les quelques maigres regrets énoncés à voix basse par les plus vieux.

- 22 Les nécessités d'informations de ma recherche se traduisent donc en termes d'histoire du rapport social au paysage et d'analyse de ce même rapport à l'heure actuelle, donc un tiraillement entre un travail de dépouillement et de traitement de données d'archives et la nécessité qu'a l'ethnologue de nouer des contacts avec la population locale. Autant dire que ces optiques sont toutes deux très dévoreuses d'un temps désormais compté : faire les deux simultanément sur le temps imparti s'est très vite avéré impossible.
- 23 La solution est alors née du désastre : mon vieil et fidèle ordinateur portable de cinq giga-octets de disque dur, qui me suivait partout depuis six ans, est subitement passé de vie à trépas un beau matin, en exhalant quelques derniers clics inhabituels, suivi d'un râle définitif. Hormis mon dictaphone assorti de quelques piles et d'une dizaine de cassettes audio-phoniques, je me retrouvais aussi bien équipé qu'un ethnologue du début du siècle précédent. Toutefois une promotion d'un magasin d'informatique local eut tôt fait de faire de moi un ethnographe du début de notre siècle. Je devenais ainsi en quelques heures, le propriétaire d'un ordinateur, non plus de cinq, mais de quatre-vingt giga-octets de disque dur. Un coup de téléphone à une amie², et le surlendemain, j'avais à ma disposition un appareil photographique numérique de cinq millions de pixels. Disposant des outils de la plus récente technologie, il convenait d'affiner la méthode de collecte de données.

Nature des archives étudiées

- 24 Depuis 1976, quelques changements ont radicalement modifié la situation du séjour et du travail de l'ethnographe de passage dans la région. Déjà, il n'est plus question de rencontrer la population en sirotant un jus de fruit au café de la mairie : celui-ci n'existe plus, une épicerie l'a remplacé. Cette création a transformé ces lieux d'ancienne convivialité en un commerce moins oisif, quoique parfois prolix de paroles et de commentaires locaux.
- 25 Beaucoup plus sérieusement et malencontreusement pour la curiosité ethnographique, lors de déménagements successifs pour cause de travaux de réfection diverse, beaucoup des documents que l'on pouvait encore trouver en 1976 ont échappé à la surveillance des fonctionnaires de mairie. Ainsi, les listes nominatives consultées par G. Augustins ont-elles purement et simplement disparues. Ainsi en va-t-il pour les différentes lettres et documents classés lors de l'enquête de 1974-1976, selon le système cher à la région, dit du « vrac ». Certains registres des matrices cadastrales manquaient également à l'appel, etc. Malgré l'aide fort appréciable fournie par l'actuelle secrétaire de mairie, nos recherches butaient toujours sur un manque de ceci ou un manque de cela, et des matériaux tachés ou trop détériorés par l'humidité pour être convenablement exploitables. Je me retrouvais avec les registres des naissances, mariages et décès de 1841 à nos jours (avec quelques années manquantes), un registre des matrices cadastrales grises non-bâties, le registre des matrices cadastrales de l'année 2003, et les feuillets des matrices cadastrales des dix années précédentes, « rangés » en vrac dans des cageots. Et enfin, une merveille : deux registres des délibérations communales depuis 1905.

- 26 À Paris m'attendait l'ensemble des fiches perforées de l'enquête des années 1974-1976 que G. Augustins mettait aimablement à ma disposition. L'enquête de G. Augustins posait le problème du choix lié à l'abondance, je me trouvais pour ma part devant le problème de l'insuffisance. Comme « il n'est de science que de mesure », il me fallait prendre celle de la conjoncture à laquelle je devais faire face : je possédais un bel ordinateur tout neuf, un appareil photo, et trop peu de données pour réaliser le travail prévu de pistage de l'évolution du paysage et de l'interaction socioculturelle.
- 27 Cependant, ma connaissance préalable de la région m'entraîna rapidement vers les Archives départementales des Hautes-Pyrénées³, à une petite heure en voiture de mon terrain. Beaucoup de documents pouvaient y être consultés, le conservateur mettant même à ma disposition certains documents non encore archivés, mais remisés dans leurs locaux. Je pouvais ainsi compléter avantageusement mon premier butinage par une collecte plus importante : l'ensemble des registres d'État civil microfilmés, les registres paroissiaux depuis 1662 également microfilmés (comportant néanmoins des manques importants), le terrier de 1770 (matrices cadastrales de l'Ancien Régime), le plan cadastral napoléonien et les matrices blanches et noires qui forment le pendant écrit du plan. S'y trouvaient également le complément des délibérations municipales de 1831 à 1905 et une monographie de village rédigée par son instituteur du début de la Troisième République. Je pouvais faire déjà beaucoup plus, mais pas encore tout ce que je souhaitais pour la recherche envisagée. Il me manquait principalement les matrices cadastrales couvrant la période de 1939 à nos jours. Ayant reçu une formation africaniste, je n'étais plus trop inquiet : la méthode de terrain pouvait combler ce manque en faisant appel aux discours et à la mémoire des acteurs locaux. Mais travaillant en France, il est dommage de se priver de certains documents, surtout quand on sait où les trouver : à l'hôtel des impôts de Tarbes. Trois rendez-vous avec le conservateur principal et le directeur du service du cadastre et une négociation face à des personnes compréhensives me permirent d'accéder au local dans lequel était conservé le trésor convoité⁴.
- 28 Je pouvais dès lors envisager de travailler dans l'exactitude et de compléter, au besoin, le travail qualitatif par son pendant quantitatif. Il ne restait plus qu'à ramener tous les documents à Paris, puisque mon temps de terrain était de deux mois, plus un, en tout et pour tout, et qu'une partie avait déjà été considérablement entamée. C'est donc en des séances de photographies des documents, page après page, que j'ai collecté l'ensemble de mes sources, et les ai rangées dans mon ordinateur, d'abord selon la méthode régionale, ensuite selon un classement moins poétique. Ces séances se sont avérées par la suite être des plus fructueuses, mais d'un effroyable ennui et d'un intérêt frôlant le zéro absolu. Courage !
- 29 Pour me redonner du cœur à l'ouvrage, et ne pas me sentir uniquement comme une machine presse-bouton, mais bien comme un ethnographe sur son terrain, j'ai également commencé des entretiens sur la thématique abordée avec les acteurs locaux. Ces entretiens m'ont permis de compléter ma collecte archivistique par des documents détenus par des particuliers.
- 30 Un bilan est maintenant nécessaire : sur quelles archives l'enquête peut-elle se fonder ?

Une série de documents généalogiques :

- 31 – Les fiches perforées de G. Augustins.
– Les microfilms des négatifs des registres paroissiaux de l'Ancien Régime, de baptêmes,

mariages et sépultures. La période couverte va de 1662 à la mise en place du Code d'État civil napoléonien (1804). Ces archives comportent des manques parfois importants (des années entières), et des pages sont complètement déchirées ou rendues illisibles par les dégradations occasionnées par le temps. Cependant, il devrait être possible d'établir le système de parenté du village pour cette période en tenant compte d'une marge d'erreur.

- Les microfilms des négatifs des registres des actes d'État civil pour la période allant de la mise en place du Code d'État civil à l'année 1841. Cette date correspond à la possibilité d'accès à l'édition papier (manquent quelques années).

- L'édition papier des registres d'État civil, de 1841 à nos jours (manquent quelques années).

- 32 L'ensemble de ces documents sert à établir le système de parenté du village étudié. Il s'agissait de pouvoir être à même de faire circuler les patrimoines au sein des maisons, de génération en génération. Mais les registres d'État civil fournissent néanmoins des indications allant bien au-delà de ce simple exercice⁵.

Une série de documents sur la thématique des patrimoines privés :

- 33
- Les plans cadastraux actuels des trois villages étudiés.
 - Les plans cadastraux napoléoniens des mêmes villages.
 - Les matrices cadastrales (blanches, noires, grises et actuelles).
 - Le terrier de plusieurs communes des Baronnie.
 - Quelques actes notariés concernant une maison.
 - Des feuillets manuscrits servant selon toute vraisemblance à la base d'un bail verbal concernant une transaction de terrain passée entre deux maisons en 1914 ; ils étaient égarés au milieu de l'un des « vracs » dans un cageot de la municipalité.
 - Les taxes d'habitations et les taxes foncières, malheureusement inutilisables, les photos, prises la veille du départ, se sont révélées floues...
- 34 Ces documents servent à repérer concrètement les patrimoines et à suivre les transmissions au fil des siècles. Ils permettent également de reconstituer le paysage de la commune étudiée et d'en suivre son évolution tout au long de la période envisagée. L'ensemble des informations tant de parenté que patrimoniales et de géographie physique alimentent la base de données du Système d'information géographique (SIG) réalisé par le géographe. Ce SIG est réfléchi, conçu et nourri à deux disciplines ; il est travaillé conjointement par le géographe et l'ethnologue selon leurs compétences.

Une série de documents divers :

- 35
- Les registres des délibérations communales depuis 1831 (comportant quelques manques).
 - Le cahier des redevances de la haute montagne de 1976 à 1983.
 - La monographie de village rédigé par l'instituteur du début de la Troisième République.
 - 77 photographies de cartes postales anciennes et du paysage actuel, réalisées par l'ethnologue et le géographe. Les photographies du paysage ont été géolocalisées grâce au système GPS.
- 36 Ces documents servent de compléments qualitatifs aux deux séries de documents précédemment cités.

- 37 Chaque feuille des plans cadastraux achetés au centre des impôts de Tarbes est un fichier de type *Tagged Image File Format (TIFF)* d'une valeur moyenne de 325 000 octets. Le format informatique de chacune des photographies est en *JPEG*, d'une valeur moyenne de 1 800 000 octets (1,8 Mo), de dimension de 1944 x 2592 pixels. Toutes s'ouvrent avec *Nero Photosnap Image Viewer*, *Paint*, *Adobe Photoshop* ou l'*Aperçu des images Windows*. Nous avons utilisé *Paint* pour les archives écrites, qui offre la possibilité de corriger les fiches comportant des erreurs et d'indiquer des informations supplémentaires, tout en étant rapide à l'ouverture et s'ouvrant à une taille directement exploitable. Pour les plans, l'*Aperçu des images Windows* permet une lecture aisée, mais il est long à s'ouvrir et à réagir (zoom par exemple). *Adobe Photoshop* permet d'intervenir sur les plans, à condition d'enregistrer les modifications sur un nouveau fichier à renommer, et de sauvegarder l'original en tant que tel.
- 38 Le total des fichiers pour la principale commune de travail est de 25 giga-octets. Néanmoins, la totalité du travail de collecte n'est pas uniquement sur l'un des ordinateurs, mais ethnologue et géographe ont séparé les données suivant leur utilisation, afin de conserver l'espace nécessaire au fonctionnement de nos ordinateurs respectifs. Toutefois, l'ensemble a été sauvegardé sur deux disques durs externes.

Traitement des données et documents intermédiaires

- 39 Bien sûr, la principale différence entre le terrain des Baronnies effectué par G. Augustins et le mien est celle d'une recherche faite avec une autre en train de se faire. Aussi sommes-nous soumis aux étapes du doute et des pistes à suivre et nous ne présenterons que le travail consécutif aux hypothèses en construction.

Les documents à l'interface des données brutes et de leur interprétation

- 40 Nous émettons le postulat que l'état d'un finage ou d'une parcelle dit quelque chose de la société qui l'a construit(e). Avec pour entrée le rapport des acteurs sociaux à leur terroir, les matériaux que nous venons de présenter doivent nous permettre de pister l'évolution du système à maison sous les effets des pressions tant internes (pression démographique due au tarissement des filières migratoires, avec colonisation des anciens terrains communaux par les cadets) qu'externes à la région (passage de l'exil dû à l'héritage précipitaire à l'exode rural).
- 41 Partant de la fin du XVIII^e siècle (peut-être un peu plus en amont, si les archives et le temps le permettent), nous souhaitons aboutir à nos jours, en reconstituant la nature du parcellaire du village étudié. Cette nature du parcellaire (jardins, vergers, cultures, prés de fauche, pâturages, friches, bois) sera mise en rapport à l'étude sociologique de leurs propriétaires (place au sein de la hiérarchie sociale, place au sein des réseaux matrimoniaux et politiques, niveau économique) et les choix de vie faits à divers moments (choix de l'exil/exode, acquisitions ou ventes de parcelles, respect de l'héritage précipitaire ou jeu de l'héritage égalitaire républicain, polyactivité, etc.). Nous posséderons alors le film des relations société/nature construites et déconstruites (ou construites d'une autre façon), et les rationalités des acteurs sociaux quant à leur manière de s'organiser selon les principes du système à maison, ou selon une adaptation de ces principes à un cadre de vie en transformation. Il nous faut donc mobiliser tant les données généalogiques que les données concernant les patrimoines.

- 42 Nous avons vu que l'intégralité des documents dont nous allions nous servir a été photographiée et est enregistrée sur disques durs informatiques. Restait à effectuer un important travail de classement des photographies à l'intérieur de dossiers, recomposant ainsi les registres et documents divers, selon la version originale. Les photographies ont donc été triées les unes après les autres, nommées et classées, un travail fastidieux mais indispensable pour s'y retrouver. Une fois cette opération réalisée (certains des documents n'ont pas encore subi cette opération par manque de temps), quelques « clics » de souris permettent d'accéder à n'importe quelle page de n'importe quel registre du village analysé. Il devenait alors possible de travailler sur le terrain, à Paris ou même à Kampala si cela nous chantait.
- 43 Les données généalogiques ont ensuite été travaillées avec un logiciel de généalogie choisi principalement parce qu'il ne limite pas le nombre de personnes intégrées, et qu'il a l'avantage de permettre des recherches croisées, grâce à des opérateurs booléens.
- 44 Les résultats obtenus ont servi à nourrir la base de données du SIG, auxquels sont venues s'ajouter les informations recueillies lors du dépouillement des matrices cadastrales : transmission, superficie et nature du sol. Les informations cadastrales ont été ordonnées sur trois fichiers de type *Excel*. Tous les noms de personnes et les noms de lieux ont été changés et codés⁶.
- 45 Le premier fichier est celui des propriétaires. Il inclut les informations issues de l'analyse généalogique et cadastrale : désignation et identification précise de la personne concernée qui ne sont plus désignées que sous forme codée chiffrée ; appartenance à une maison apparaissant sous forme codée des lettres alphabétiques ; années de naissance, mariage et décès ; catégorie(s) socioprofessionnelle(s) ; lieu(x) de résidence mentionnés selon le département ; folios cadastraux sur lesquelles cette personne est mentionnée selon un système de codage d'une lettre suivie de plusieurs chiffres ; désignation et identification de son (ou ses) conjoint(s) sous forme codée chiffrée ; désignation et identification des personnes en relation d'indivision et d'usufruit (ou l'inverse, si cette personne est l'usufruitier d'un autre acteur) sous forme codée chiffrée. Dans l'immédiat, 289 personnes ont été traitées, le travail est toujours en cours.
- 46 Le deuxième fichier est celui des parcelles. Il indique un numéro (codé selon un ordre aléatoire, précédé de la lettre P) de la matrice cadastrale en 1825 (date du premier établissement des cadastres républicain pour la commune) ; le quartier d'appartenance de la parcelle (désigné par une lettre) ; les dates de transactions diverses auxquelles la parcelle a donné lieu ; les types de transactions ; et les nouvelles numérotations des parcelles au fil de leur évolution (reprenant le premier code et ajoutant + 1 à chaque modification et/ou transaction). 466 parcelles ayant donné lieu à transaction ont été traitées, le travail est toujours en cours.
- 47 Le troisième fichier est celui des transactions. Il reprend les codages des numérotations des parcelles et les dates de mutation et indique le propriétaire exact de chaque parcelle par son codage propre, à une date précise. On y trouve ensuite le type de transmission selon la parenté (par exemple de père à fils, ou d'oncle paternel à neveu). Certaines des transactions entre personnes ne semblent pas appartenir au registre de la parenté, il peut s'agir d'achat, de don ou d'échange ; ce en quoi les actes notariés sont nécessaires afin de comprendre l'évolution du paysage selon son rapport sociologique. Sur ce troisième fichier figure enfin la superficie des parcelles et la nature de leur sol. Toutes les variations de ces données sont enregistrées et reportées sur l'ensemble des fichiers.

- 48 En résumé, si une parcelle subit la moindre modification ou transaction (superficie, nature du sol, propriétaire, indivis, usufruit, etc.), celle-ci est notée et apparaît sur le résultat final du SIG. Ainsi selon le principe de codage, la parcelle P37 ayant subi deux modifications de surface et cinq transmissions deviendra la parcelle P37+7. Toute son évolution et ses modifications pourront dès lors apparaître visuellement sur les résultats du SIG. Le SIG devrait ainsi nous permettre d'obtenir les différents instantanés du finage de la commune observée au cours des deux siècles passés, et de lier ces éléments aux données sociologiques. Le SIG et les recherches généalogiques fonctionnent en autant d'outils de réflexion intermédiaire à notre recherche.

Difficultés d'utilisation des documents intermédiaires d'un ethnologue à un autre

- 49 Me trouvant dépositaire du travail de G. Augustins, je me suis empressé d'en éprouver la technicité. La fabrication des fiches perforées était formatée par la question des stratégies et relations matrimoniales entre maisons. Le tout, d'un usage simple et ludique, fonctionnait à merveille. Heureux du parti que j'allais pouvoir en tirer et du temps que j'allais selon toute probabilité gagner, j'organisais tout d'abord le rapprochement entre les documents intermédiaires de G. Augustins et les miens. Ce rapprochement était tout à fait possible, puisque les données brutes à l'origine de la création des documents intermédiaires des deux travaux sont rigoureusement les mêmes. Les fiches perforées furent donc dans un premier temps classées par liste alphabétique des maisons. Je vérifiais ensuite que mes données et le traitement que j'en avais fait correspondait bien aux fiches de G. Augustins. Les fiches furent positionnées sur les collages papier que j'avais réalisés grâce au détournement du logiciel de généalogie. Ce qui me permit de repérer deux erreurs parmi mes généalogies, et de les corriger.
- 50 Le tri fait et les vérifications effectuées, se posait la question de l'utilité de ces fiches. Passer une aiguille à tricoter dans les trous et secouer l'ensemble des fiches avait pour résultat d'être amusant et de répondre à la question des stratégies matrimoniales. Là n'était pas mon but, et ce travail avait déjà été fort bien réalisé par G. Augustins. À quoi donc, hormis pour procéder à des vérifications de mon travail, ces fiches allaient-elles me servir ? Retournant le problème dans tous les sens, il fallut me rendre à l'évidence : hormis les vérifications toujours bonnes à réaliser, les fiches perforées formatées par une autre question que celle que j'envisageais ne me servaient absolument à rien !

Conclusion

- 51 Tel que l'a énoncé G. Augustins dans sa conclusion, le choix d'une méthode d'enquête dépend de deux éléments : la question posée et les possibilités de traitement. Or c'est précisément des possibilités de pouvoir traiter les matériaux pour répondre à la question qui nous posait problème. D'une part parce que le travail de G. Augustins était formaté par une question différente, d'où l'impossibilité de réutiliser ses fiches perforées. D'autre part parce que la contrainte du temps nous a poussés à inventer une méthode de terrain hors du terrain. Pour ces raisons nouvelles du fonctionnement de la recherche, il était impossible de rester sur le terrain, et j'ai donc envisagé d'emporter le terrain avec moi.
- 52 Il m'est certes maintenant possible de réaliser le minutieux travail de décryptage des informations archivistiques sur les bords du lac Victoria. Il m'est certes maintenant

possible de travailler en synergie avec mon collègue géographe dans un bar parisien. Il m'est certes maintenant toujours possible de discuter de tel ou tel problème avec l'un des acteurs locaux, en utilisant Internet ou le téléphone. Cependant, ce travail ne peut être pensé qu'en tant que phase approfondie de préparation du « vrai » travail de l'ethnographe sur son terrain, au contact de la population, les pieds dans la neige de l'hiver ou la boue du printemps, ou en foulant l'herbe verte des estives.

III. Apports et limites des méthodes informatisées de collecte de données (Claude Mercier et Jean-Louis Guilleron)

- 53 Bien que les enquêtes de terrain effectuées par Georges Augustins et Claude Mercier sur une même aire géographique répondent toutes deux à un travail ethnographique, elles ont la différence d'une échelle temporelle d'une trentaine d'années. Nous l'avons vu, les rationalités et les nécessités de la recherche ont changé depuis. La pratique informatisée lors de l'enquête effectuée en 2005-2006 a pallié le manque de temps. Elle permet effectivement beaucoup et possède des atouts indéniables, mais a également ses exigences. Nous envisagerons tour à tour les bénéfices et les contraintes d'une pratique informatisée de collecte de données sur un terrain ethnologique. Mais commençons par situer du point de vue informatique les deux moments de la recherche en sciences sociales que furent les enquêtes de 1974-1976 et 2005-2006.

Contextualisation des enquêtes et des possibilités informatiques

Les collectes de données faiblement informatisée

- 54 La région concernée par l'enquête ethnologique est fortement soumise à des pressions climatiques : fortes chaleurs l'été, pluies au printemps et à l'automne, rigueur hivernale. Pour les mairies de ces villages de montagne, dont l'espace se résume souvent à une ou deux pièces (chauffées uniquement pendant les moments de réunion des conseils municipaux) munies pour tout moyen de rangement de quelques armoires, la conservation et la sauvegarde de la documentation papier ne peut être optimale. Elle n'est d'ailleurs en général pas la principale préoccupation des équipes municipales en place. Or, dans ce contexte, la masse des originaux accumulés au fil des ans, leur diversité et la nécessité de faire de la place pour les nouveaux documents des années en cours, limitent les possibilités de stockage et restreignent les potentialités d'archivage. L'humidité, la chaleur, les rongeurs, les insectes, les déménagements sont alors autant d'ennemis à la mémoire écrite de ces communes. Pourtant, nous l'avons vu dans les textes de G. Augustins et de Cl. Mercier, les documents détenus par ces mairies sont de première importance pour les sciences sociales.
- 55 Lors de l'enquête effectuée durant la première partie de la décennie 1970, les possibilités de stockage informatisé étaient quasiment inexistantes. Le micro-fichage apparaît comme une solution alternative, mais nécessite cependant une infrastructure lourde ainsi que des moyens financiers et humains importants. La seule garantie de pérennité documentaire est alors de procéder à la collecte des documents dans les mairies afin de les rassembler dans un endroit équipé pour la conservation.

- 56 Ainsi en a-t-il immédiatement été dans le village concerné par l'étude ethnographique des années 1970 (entre autres pour deux coffres à l'ancienneté notoire, remplis de tous les documents concernant la gestion des estives de montagne depuis 1860)⁷. La politique de collecte à des fins de préservation a ensuite été poursuivie par les services des Archives départementales des Hautes-Pyrénées au début des années 1980. Les reproches de la population, énoncés lors de l'enquête de terrain en 2006, se portent sur le transfert autoritaire et sans concertation, ce qui a eu pour effet que les acteurs locaux se sentant dépossédés de leur histoire et de leur identité ont opté pour la résistance passive en dissimulant certains documents qui depuis ont été oubliés et continuent de se dégrader lentement.
- 57 Un autre reproche est que les Archives départementales ont longtemps restreint la consultation de certains documents, empêchant de fait leur accès aux érudits locaux. Les premières expériences de micro-fichage (l'intégralité des registres d'État civil des Hautes-Pyrénées a été très tôt mise à la disposition du public sous cette forme) ont partiellement répondu à la demande de connaissance des acteurs de la société locale. Ensuite, les documents étant l'un après l'autre répertoriés, indexés et classés, leur consultation devenait au fur et à mesure possible. Depuis ces premières expériences réclamant du temps pour se mettre en place, les possibilités techniques ont changé le rapport du lecteur au document. Le développement de l'informatique permet maintenant d'imaginer de nouveaux fonctionnements et de nouveaux supports.

Vers des collectes de données informatisées et le traitement automatisé : apports et limites

- 58 Le commencement de l'informatisation des entreprises date des années 1980. Le potentiel informatique était alors principalement orienté vers le traitement de texte. Les logiciels de type tableurs et bases de données n'en étaient qu'aux prémices et n'avaient pas encore trouvé leur place. Le matériel lourd et encombrant limitait les déplacements et n'autorisait pas encore d'envisager l'informatique sur des terrains ethnologiques. De plus le profit aurait été bien faible par rapport au travail investi et aux possibilités de stockage des disques durs. La saisie des données sur le terrain, document après document, outre le temps qu'il faut y consacrer, pose également le problème de la fiabilité de la saisie. Dans le cadre d'une saisie systématisée, le taux d'erreur est relativement élevé et peut avoisiner les 40 %.
- 59 Le moment intéressant pour l'utilisation de l'informatique par les sciences sociales correspond à l'apparition d'un langage de requêtes simples dédiées aux bases de données. Autrement dit, la version informatisée de ce qu'a fait G. Augustins vingt ans plus tôt, avec ses fiches trouées servant de base de données, questionnées à l'aide d'aiguilles à tricoter qui peuvent être assimilées au processus informatisé de requêtes. Ce moment informatique a sensiblement coïncidé avec l'apparition des environnements graphiques, la nette évolution vers la miniaturisation, l'allègement des composants et l'augmentation des capacités de stockage.
- 60 C'est de l'ensemble de ces possibilités informatiques dont a bénéficié l'enquête de terrain effectuée en 2006. Cependant des contraintes nouvelles surgissent au moment même où l'on pensait s'en éloigner. Il reste incontournable pour le chercheur qu'il lui faille encore se déplacer sur chaque site et organiser sa rencontre avec les matériaux originels afin de pouvoir récupérer les données dont il a besoin, les photographier, voire les scanner

quand les possibilités le permettent. Il convient aussi de pouvoir disposer de courant électrique pour, entre autres choses, recharger les batteries de l'appareil photo numérique et alimenter l'ordinateur portable. Ce qui ne pose *a priori* que peu de problèmes sur un terrain endotique peut s'avérer être une contrainte de plus sur des terrains ethnologiques plus lointains. Il faut également disposer de supports de stockage (cartes-mémoire pour appareil photographique, disques durs externes) en nombre suffisant pour avoir une autonomie de travail pendant tout le temps d'ouverture des différents organismes auxquels le chercheur s'adresse, cela afin d'éviter de perdre un temps important en manipulations de transfert de données entre les équipements numériques (de l'appareil photographique vers l'ordinateur), et de réduire les perturbations dans la vie des bureaux où le chercheur est amené à travailler. Pour les mêmes raisons, la prise de vue doit être réussie dès le premier essai. On a vu que ce sont des circonstances ponctuelles qui ont amené Cl. Mercier à travailler à l'aide d'un appareil photographique numérique. L'invention de sa pratique s'est faite sur place, sans préparation en amont du terrain. Afin de limiter les clichés ratés, il a du tripler chaque prise de vue pour ne conserver que la meilleure. Ce qui a eu pour effet d'augmenter considérablement le temps consacré au tri. Malgré ces précautions, des photographies se sont avérées floues et inutilisables, alors que l'utilisation d'un pied pour l'appareil photo aurait pallié ce défaut.

- 61 Il est également possible de se questionner sur le temps relativement important passé à trier, traiter, renommer, indexer, répertorier les photos stockées. Une heure de prise de vues donne souvent lieu à une journée de travail *post séance photo*. Sachant que toutes les photos ne seront pas utilisées lors de la recherche qui a généré cette démarche, mais que le chercheur est devant l'impossibilité d'effectuer un tri au départ pour des considérations de temps de terrain, mais également d'éventuel surgissement de nouvelles hypothèses nées au gré du dépouillement des données. Le chercheur se trouve devant l'obligation d'imaginer que tous les documents rencontrés deviennent des documents intéressants pour son enquête particulière (et l'ethnologie de façon plus large). Le gain de temps ne peut alors pas être considéré comme patent. Il ne s'effectue que sur la collecte, l'organisation des documents informatisée étant sensiblement aussi dévoreuse de temps que la pratique manuelle. Il devient donc possible de parler, non d'un gain de temps, mais de déplacement du temps de travail, l'ethnographie fonctionnant alors à l'identique des sciences de la nature où le chercheur effectue des prélèvements sur le terrain qu'il traitera ultérieurement en laboratoire.
- 62 L'étape du traitement des données « en laboratoire », grâce aux logiciels utilisés lors de l'enquête réalisée en 2005-2006, connaît à son tour quelques dangers quant aux possibilités d'une utilisation future. En effet, les données sont intégrées sur des logiciels sans cesse renouvelés par une version plus récente et doivent être régulièrement mis à jour. La plupart des logiciels sont fait pour avoir une compatibilité descendante, mais qui n'est cependant parfois pas très profonde. Il convient de surveiller ses évolutions et d'éviter de louper une étape parce qu'un logiciel version + 3 ne saura pas obligatoirement lire les données du logiciel de la première version.
- 63 Après le survol des contraintes de la pratique informatisée du terrain d'ethnologie, quels peuvent en être les bénéfices ? L'apport principal de la méthode de collecte de données effectuée lors de l'enquête informatisée est de trois ordres : 1/ une réduction conséquente du temps passé à la collecte de données offrant la possibilité d'augmenter la masse de documents collectés ; 2/ une fois la base de données créée, les possibilités de faire des

requêtes rapides pour un nombre quasi illimité de combinaisons différentes ; 3/ la conservation et la diffusion des documents « originaux » numérisés, sans aucun risque de dégradation ni de perte : dans le cas de données intégrées dans une base informatique, il est quasiment impossible de perdre des informations de façon involontaire. Soit l'intégralité d'un fichier est jugé obsolète et envoyé à la corbeille (avec de multiples signaux de rappel quant à la volonté de destruction du fichier), soit il est conservé intégralement sur disque dur. Il ne peut pas être question d'égarer l'un ou l'autre des éléments constitutifs du fichier. Une ou deux fiches manuelles peuvent toujours être égarées en les manipulant, en les emmenant d'un endroit à un autre, etc. En matière informatique, la disparition parcellaire n'existe pas. Si une action volontaire de déplacer telle ou telle pièce n'est pas décidée, une information sectorielle constituant une partie d'un dossier saisi à un instant T sera la même vingt ans après, à la place attribuée lors de la constitution du dossier, et quel que soit le nombre de consultations du fichier informatique. Ainsi, si l'investissement peut paraître lourd durant les premiers temps, il permet tout de même des développements sans commune mesure par rapport à une méthode non informatisée. D'autant plus qu'un dernier apport non négligeable peut être le partage des fichiers informatisés d'un chercheur vers d'autres chercheurs.

D'une méthode à l'autre : la fin du couple données/support ?

- 64 Pour la conservation comme pour la diffusion, le principal défaut de l'écrit est son support. Encombrement au stockage, problème de transport, fragilité à l'épreuve du temps et des intempéries, nécessité de placer le lecteur au contact physique du support afin de prendre connaissance du message écrit qu'il contient. Autant de difficultés qui constituent les principaux obstacles à résoudre pour diffuser l'information. Afin d'optimiser cette diffusion, il a fallu, dans un premier temps, imaginer l'incontournable support plus léger, plus petit, transportable et résistant, avant même que de pouvoir penser se débarrasser de l'idée du support par la virtualisation des données.

Transformation de la relation données/support

- 65 Avec l'introduction de l'informatique et des outils qui lui sont associés, la solution première à apparaître a été le « tout scannerisé ». Une démarche semblable a été adoptée lors de l'étude de terrain de Cl. Mercier, en troquant le scanner difficilement transportable contre l'appareil photographique numérique. Ces méthodes, similaires dans leur démarche informatisée et liées à un stockage de masse sur support magnétique ou optique, permettent une copie conforme du document originel. Elles ont pour avantages d'être relativement rapides à mettre en œuvre et de minimiser les coûts de fonctionnement (une fois l'investissement de l'achat des équipements réalisés). Les données numérisées peuvent ensuite être dupliquées à l'infini sur des supports tels que disquettes, CD-Rom, DVD, disques durs, etc.
- 66 Cette solution a paru un temps capable de résoudre les problèmes de conservation des documents originaux, tout en ayant une large diffusion du contenu de ces documents. Ces dernières années, les nouveautés se sont succédé à un rythme accéléré, demandant aux utilisateurs de transporter leurs données sur la dernière technologie informatique, au risque de ne plus pouvoir les utiliser. Ainsi en a-t-il été pour les informations stockées sur disquettes souples devenues rapidement rigides et dont les lecteurs ne figurent plus sur

les derniers modèles d'ordinateurs portables, alors que certaines revues d'ethnologie continuent de réclamer à leurs auteurs l'envoi de leur article sur ce support.

- 67 La disparition des disquettes rigides est d'actualité pour les disquettes zip mises en concurrence avec les clés USB et pour les CD-Rom avec les DVD de 4 à 5 giga-octets de capacité de stockage. Ces DVD utilisés dans un premier temps par Cl. Mercier afin de créer une sauvegarde de ses données se sont vite révélés difficiles d'utilisation, vu le nombre conséquent de DVD nécessaires à la sauvegarde de ses données de terrain et le temps qu'il fallait consacrer à leur gravure. Pour répondre à cette problématique, de nouvelles technologies sont à l'étude (stockage holographique et DVD *Blue Ray* commercialisables dès 2007). En attendant, les données de l'enquête de 2006 ont été stockées sur disque dur externe. Ce type de support n'est pas conçu pour l'archivage, mais sa souplesse d'utilisation permet de détourner ses fonctions premières à cette fin. Il convient cependant de réactiver par simple recopie, afin de ne pas risquer une dégradation des fichiers : autre contrainte à la pratique de terrain informatisée.

Vers l'abandon du support original ?

- 68 L'idée de s'affranchir du support original n'a pas encore trouvé concrètement sa mise en œuvre. Sa pratique a débuté avec l'arrivée de la numérisation puis de la mise en réseau d'ordinateurs procurant ainsi la possibilité de placer des documents en bout de chaîne pour la consultation du plus grand public, les originaux pouvant être conservés à l'abri. Des bibliothèques numériques ont ainsi vu le jour, mais elles n'ont pas trouvé le public escompté par rapport aux objectifs de large diffusion qu'elles se proposaient d'atteindre. C'est alors qu'est apparue clairement la difficulté que constitue la séparation de l'écrit et du support. C'est qu'elle met en exergue l'émergence de deux publics qui n'étaient auparavant pas dissociables : ceux qui privilégient le message au support et ceux qui sont attachés aux documents comme un tout indissociable. L'informatique s'est mise au service des premiers, ignorant les seconds. La méthode du document original photographié ou scanné pallie partiellement ce défaut. Le lecteur voit s'afficher à l'écran la « vraie » page du livre : un clone de l'original possédant l'intégralité des données pour le fond comme pour la forme (annotations supplémentaires, ratures, aspect, etc.). La dématérialisation des documents originaux et la certitude de pouvoir diffuser leur copie exacte permettent maintenant d'envisager leur diffusion élargie via l'Internet.
- 69 De cette opportunité, et à la lumière de l'analyse du travail de terrain effectué par Cl. Mercier, il est désormais possible d'imaginer un site *web* consacré aux terrains des ethnologues, sur lequel seraient versées les données brutes de ces différentes expériences de terrain et la mise à la disposition de la communauté scientifique des matériaux originaux.

Conclusion

- 70 L'informatique est un outil. Comme tout outil, il comporte des avantages et des défauts, des possibilités et des limites. L'époque rendant cet outil incontournable, la question qui se pose n'est plus de savoir s'il convient ou non de l'utiliser, mais connaissant ses contraintes, comment l'adapter au mieux au cadre particulier des travaux de terrain des sciences sociales.

Conclusion générale

- 71 Les paragraphes évoquant deux situations de terrain ethnologique identique soulignent un changement de pratiques ethnographiques et la difficulté d'utilisation des documents intermédiaires d'un ethnologue à l'autre.
- 72 Ces documents intermédiaires, à l'interface entre données brutes et résultats de la recherche, peuvent légitimement être pensés et traités comme des archives de l'ethnologie. Ces documents de travail peuvent ainsi côtoyer carnets de notes, cahiers de terrains et autres cassettes audiophoniques parmi les outils fourbis dans l'atelier de l'ethnologue, sans déparer en aucune manière. Mais formatés par une question précise façonnée lors d'un temps de la recherche, ils sont malheureusement de peu d'utilité en dehors de cette question. Sans doute qu'en envisageant l'étude de l'intégralité des archives d'un ethnologue, un apport est-il possible pour la compréhension d'un moment de la discipline, des techniques propres employées et la revisite d'un ancien terrain. Cependant les documents tels que les cahiers et carnets de terrain, à l'interface des données brutes et des résultats publiés, relatent souvent des sentiments et des moments de vie fort personnels, des moments d'humeur, le tout mélangé à des données purement professionnelles. L'exercice de la revisite paraît bien périlleux dès lors que transparissent la personnalité la plus intime de l'auteur. Sans doute faut-il attendre la mort de l'ethnologue, et vraisemblablement de ses ayant-droits avant de pouvoir ouvrir une boîte de Pandore désamorcée ? Ou bien compter avec des situations qui auraient ravi Erwing Goffman et y ajouter une bonne dose de diplomatie...
- 73 Quant au changement de pratique ethnographique, bien loin d'être issu d'un positionnement théorique différent d'un chercheur à l'autre, il est le fruit d'une évolution technique couplée à une rationalité économique. La collecte de données sous une forme informatisée, moyennant le respect de quelques contraintes, permettra à terme de diffuser des originaux sans risque et à moindre coût. Les contraintes quant aux opérations de sauvegarde peuvent être principalement résumées en deux options : soit ce sont des données qui « vivent » (qui sont placées en position de magnétisation permanente) et il n'y a pas à s'en inquiéter, elles sont automatiquement mises à jour au fil du temps, soit ce sont des données qui « dorment » (stockées sur un support non activé de manière permanente), et il faudra alors sauvegarder les données en même temps que le logiciel, peut-être même le lecteur.
- 74 Les récentes exigences économiques et le développement informatique ont forcé un chercheur à définir de nouvelles approches du terrain et du temps ethnographique. Une première étape de ce temps est maintenant consacrée à rassembler l'ensemble des traces écrites de la culture concernée en un minimum de temps, afin d'être à même de réduire les coûts de fonctionnement, quitte à délocaliser le dépouillement et le traitement des données assemblées. De nouveaux questionnements apparaissent suite à ces nouvelles pratiques : l'informatique et les possibilités stakhanovistes de collecte de données accentueront-elles la tendance des ethnologues à collectionner ?
- 75 Quant à l'avenir du terrain, nous avons vu que Cl. Mercier préfère parler d'un temps de « pré-enquête ». Mais peut-on déjà penser les temps de collecte informatisée de données comme un simple « prélèvement » à l'image des pratiques des sciences de la nature ou comme du terrain « hors-sol » ? L'immersion longue du chercheur dans la société étudiée, initiée avant Malinowski aux îles Trobriands et Radcliffe-Brown chez les *Andaman*, par

Spencer et Gillen lors d'une étude sur les *Arunta* de Bedrock en Australie centrale, la marque particulière de la méthode ethnologique, est-elle en train de vivre les prémisses d'une fin qui s'annonce sans bruit ?

BIBLIOGRAPHIE

CHIVA, Isaac et GOY, Joseph (éd.)

1981 *Les Baronnie des Pyrénées*, tome I, *Maisons, mode de vie, société* (Paris, Éditions de l'EHESS).

NOTES

1. Mes remerciements vont à Georges Augustins pour sa lecture de ma participation au présent article, pour la mise à ma disposition de son travail sur les Baronnie, et beaucoup plus largement pour la qualité de son enseignement ethno-sociologique.
 2. Tous mes remerciements à Mickaëlle Lantin, doctorante en anthropologie juridique à l'EHESS Paris.
 3. Mes remerciements les plus sincères vont vers l'ensemble du personnel des Archives départementales des Hautes-Pyrénées pour leurs compétences, leur disponibilité et leur amabilité sans faille.
 4. J'adresse mes plus vifs remerciements au personnel du service des impôts de Tarbes, qui chacun selon ses compétences et malgré la perturbation que j'apportais dans l'organisation de leur travail, a tout fait pour faciliter la recherche.
 5. Voir MERCIER Claude, « Ethnographie des archives officielles de l'État civil : une société en filigrane » [En ligne] <http://lodel.imageson.org/terrainarchive/>.
 6. Le codage présenté n'est pas encore définitivement arrêté, mais le principe reste cependant valable.
 7. Voir CHIVA et GOY (1981 : 14, n. 12).
-

RÉSUMÉS

Les temps de l'archivage de terrain. Les documents intermédiaires, du papier à l'ordinateur. La revisite de terrains ethnologiques passés fournit l'occasion de faire le point sur les méthodes employées et leur évolution entre deux moments de la recherche. Elle permet également le passage et la continuité des travaux d'un ethnologue vers un autre. Nous traiterons ces deux angles au travers d'une expérience concrète réalisée sur les travaux ethnologiques des Baronnie de Bigorre. Outre les présentations des deux enquêtes de terrain, la première effectuée de 1974 à 1976 et la seconde fin 2005/début 2006, nous interrogerons les différences dans la pratique

ethnographique et les raisons du changement, puis nous nous poserons la question de l'utilisation des documents intermédiaires du premier ethnologue par le second.

The times of archiving the fieldwork. Intermediary documents, from paper to computer. Revisiting areas studied by anthropologists in the past provides an opportunity to take stock of the methods used and how they have evolved between two periods of research. It also enables work to continue and be passed from one anthropologist to another. We shall look at both these angles using an actual experiment carried out on the ethnological work in the Baronnies de Bigorre region. As well as presenting both of the field surveys, the first carried out from 1974 to 1976 and the second from the end of 2005 into early 2006, we shall be examining the differences in ethnological practices and the reasons behind these changes, and then looking at how the second anthropologist has made use of the first anthropologist's intermediary documents.

INDEX

Index géographique : France, Baronnies, Pyrénées

Keywords : anthropological archives, fieldwork practices, methods of data collection, fieldwork revisited, Hautes-Pyrénées, Baronnies de Bigorre

Mots-clés : archives des ethnologues, Baronnies de Bigorre, Hautes-Pyrénées, méthode de collecte de données, pratique de terrain, revisite de terrain

AUTEURS

GEORGES AUGUSTINS

LESC, CNRS/Université Paris X-Nanterre

CLAUDE MERCIER

Université Paris X-Nanterre, Maison de l'archéologie et de l'ethnologie (René-Ginouvès)

JEAN-LOUIS GUILLERON

Université Paris X-Nanterre, Maison de l'archéologie et de l'ethnologie (René-Ginouvès)